

Christelle Gramaglia

UMR G-EAU IRSTEA Montpellier

christelle.gramaglia@irstea.fr



Christelle Gramaglia est sociologue, titulaire d'un doctorat en socio-économie de l'innovation (mention sociologie) obtenu en 2006 à l'École des Mines de Paris. Sa thèse a pour titre : « La mise en cause environnementale comme principe d'association. Casuistique des affaires de pollution de rivières : l'exemple des actions contentieuses de l'Association nationale de protection des eaux et rivières (ANPER-TOS) ». Ses recherches actuelles portent sur les politiques de la nature et les controverses scientifiques et techniques, plus particulièrement sur les pollutions et les risques environnementaux et sanitaires dans les territoires pollués.

Titre : Gestion des risques environnementaux et sanitaires, nouvelles contraintes sur la pêche et transformation des pratiques: colère et résignation des professionnels et amateurs de l'embouchure du Rhône après la crise PCB

Cette communication vise à présenter les premiers résultats d'une enquête sur les conséquences de la crise PCB sur les pratiques de pêche à l'embouchure du Rhône sous l'influence de deux sources de pollution majeures : celles charriées depuis l'amont par le fleuve et celles produites localement dans la zone industrielle de Fos-sur-mer. Nous nous intéresserons aux restrictions de consommation qui ont été imposées par les autorités, avant d'être partiellement levées, mais également aux lois et règlements en matière de protection de la nature qui s'imposent aussi dans ce territoire qui fait partie du Parc naturel régional de Camargue (et qui comporte plusieurs zones humides d'intérêt commun). Nous nous poserons la question de savoir ce que ces dispositions variées, ainsi que différentes alertes qui se sont succédé à propos de la qualité de l'eau et du poisson, ont pu changer aux relations fortes qu'entretenaient les habitants avec leur milieu. Comment les pêcheurs professionnels et amateurs ont-ils interprété les avis et recommandations sanitaires ? Comment estiment-ils les risques eux-mêmes, à partir de leur expérience, et tentent de s'en prémunir sachant que leur pratique est doublement menacée (par les pollutions elles-mêmes, mais aussi par les décisions qui peuvent être prises à la suite de leur révélation publique) ? Comment, malgré les divisions, défendent-ils leurs pratiques (et intérêts territoriaux) alors que les rapports de force se compliquent avec l'intervention d'autres acteurs, en particulier ceux chargés de la protection de la nature (promoteurs d'autres relations au milieu) ? Notre réflexion empruntera aux *science studies* et à la *political ecology* pour traiter de conflits d'accès et

d'usages à partir de la définition que chacun des acteurs concernés donne au milieu et des attachements qu'il privilégie pour sa sauvegarde).